

## PARACHA PINHAS



CHABBAT 19 JUILLET 2025 - 23 TAMOUZ 5785 Vol.12 No.39

Allumage des nérot: 20h20

Fin de Chabbat: 21h33

(pas avant 19h04)



### PARACHA PINHAS *En bref*

#### *La récompense de Pin'has - Nombres 25, 10 - 30, 1*

*Le petit-fils d'Aaron, Pin'has, est récompensé du zèle exprimé lorsqu'il tua Zimri, prince de la tribu de Chimone, et la princesse midianite : D.ieu lui accorde une alliance de paix et le sacerdoce pour lui et sa postérité. Un recensement du peuple aboutit au compte de 601 730 hommes âgés de vingt à soixante ans. Moïse apprend de D.ieu que la terre doit être distribuée par tirage au sort aux tribus et aux familles d'Israël. Les filles de Tselof'had réclament à Moïse de recevoir le territoire revenant à leur père, décédé sans laisser de fils. D.ieu fait droit à cette demande et l'intègre aux lois que la Torah édicte en matière d'héritage. D.ieu annonce à Moïse qu'il va rejoindre ses pères. Selon les ordres reçus, Moïse prend Josué, le met en présence de toute la communauté, lui impose les mains et lui donne ses instructions. La paracha se termine par la liste détaillée des offrandes quotidiennes et des offrandes additionnelles du Chabbat, de Roch-Hodech (le début du mois) et des fêtes de Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot et Chemini Atseret.*



## Rabbin Jérémie Asséraf



### HAFTARAH PINHAS *En bref*

*Jérémie 1, 1 - 2, 3*

Quand toutes les Parachas sont lues séparément, la Haftarah de Pin'has est empruntée au premier livre des Rois. Cette Haftarah parle du prophète Élie qui, comme Pin'has, lutte pour le triomphe de D.ieu et de la Torah avec zèle et un oubli total de soi. Mais quand les Parachas Mattot et Massei sont jointes, la Haftarah de Pin'has est empruntée à Mattot. C'est le premier chapitre de Jérémie. Pourquoi cette Haftarah ? Parce que ce Chabbat tombe au milieu des « Trois Semaines » (du 17 Tammouz à Tichea beAv). C'est une période triste qui comporte une très sérieuse leçon. Nous avons ici la première des trois « Haftaroth de Blâme » qui sont lues avant le 9 Av, anniversaire de la destruction du Beth-Hamikdache (elles sont suivies de sept « Haftaroth de Consolation » qui closent l'année, la dernière étant lue le Chabbat précédant Roch Hachana). Jérémie vécut au temps de la Destruction du Temple. Sa première prophétie (dans cette Haftarah) fut effectivement un avertissement : Babylone conquerrait et détruirait le Royaume de Judah parce que celui-ci s'était éloigné de D.ieu. Après que la terrible prophétie s'est réalisée, Jérémie change de ton et parle dans les termes consolants d'un père, redonne courage, foi et espoir au peuple éprouvé. De cela aussi nous avons un écho dans cette Haftarah : le prophète reçoit l'ordre « d'aller crier aux oreilles de Jérusalem » que D.ieu n'oubliera jamais la foi et la fidélité des enfants d'Israël à leur départ d'Égypte. Le prophète compare cette dévotion à celle d'une épouse aimante, suivant en toute confiance son bien-aimé dans le désert. « Israël est la part sacrée de D.ieu, les premiers fruits de Sa récolte » dit le prophète. Car, si la récolte entière est chère au fermier qui a tellement peiné pour la produire, « les

premiers fruits » sont ceux qui lui tiennent le plus à cœur ; aussi les consacre-t-il à l'Éternel. Ainsi est Israël parmi les nations vouées au service de D.ieu. Aussi, malheur à celles qui attaquent Israël, car : « Tous ceux qui le dévorent seront considérés coupables ; ils auront le mal en partage, dit D.ieu ». Ce qui est vrai de la nation l'est aussi de l'individu. Aucun mal n'arrivera à celui qui avec sincérité et désintéressement consacre sa vie au service de D.ieu. C'est ainsi que l'Éternel promet paix et protection aussi bien à Pin'has dans la Paracha qu'au prophète Jérémie dans la Haftarah. Il faut y voir le lien spécial qui relie la Paracha et la Haftarah.

### La récompense de Pin'has

◆ Le petit-fils d'Aaron, Pin'has, est récompensé du zèle exprimé lorsqu'il tua Zimri, prince de la tribu de Chimône, et la princesse midianite. D.ieu lui accorde une alliance de paix et le titre du Cohen pour lui et sa postérité. ◆ Un recensement du peuple aboutit au compte de 601,730 hommes âgés de vingt à soixante ans. ◆ Hachem dit à Moché Rabbénou que la terre doit être distribuée par tirage au sort aux tribus et aux familles d'Israël. ◆ Les filles de Tselof'had réclament à Moché de recevoir le territoire revenant à leur père qui est décédé sans laisser de fils. D.ieu accepte cette demande et l'intègre aux lois d'héritage de la Torah. ◆ Hachem demande à Moché Rabbénou de transmettre la direction du peuple d'Israël à Yéhochouâ. ◆ La paracha se termine par la liste détaillée des offrandes quotidiennes et les offrandes du Chabbat, et toutes les fêtes. « Pin'has ben Eléazar... » (Bamidbar 25, 11) Pourquoi l'acte méritoire de Pin'has apparaît-il à la fin de la Paracha Balak, tandis que la



CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ  
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"L.

VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530 POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



récompense de cet acte n'est mentionnée qu'au début de la Paracha Pin'has ? L'Admour de Tszanz explique que Pin'has a réalisé un acte de vengeance. Or, un tel acte peut être motivé par deux raisons : soit il est le résultat de pensées sincères en l'honneur d'Hachem, soit il est le fruit de raisons personnelles, ce qui est alors très néfaste. Ainsi, puisqu'il nous faut vérifier à de nombreuses reprises quelles sont les véritables motivations de Pin'has, la récompense ne peut pas venir immédiatement. C'est la raison pour laquelle elle tarde à être mentionnée...

## Le Pin'has a notre niveau

A notre niveau Pin'has doit servir d'exemple partiel : Avons-nous de la peine lorsque le nom de D-ieu est profané. Avons-nous de la peine lorsque D-ieu voit Ses enfants qui se détournent du chemin de la Vérité ? Avons-nous de la peine lorsque D-ieu voit Ses enfants qui s'éloignent de la Torah ? - En revanche, nous n'avons pas à tuer le fauteur... mais uniquement la faute. C'est à nous d'agir pour nous corriger. Ensuite l'on peut devenir des exemples pour l'entourage puis l'entourage de l'entourage... et petit à petit les fautes disparaissent.

## Amour pour son prochain

Pin'has, fils de Elâzar, fils d'Aaron le Prêtre, a détourné la fureur des enfants d'Israël... et je ne les ai point affligés de ma colère » (Bamidbar 26,11). La Guémara (Sanhedrin 82b) nous dit que, dès que Pinhas tua Zimri, toute sa tribu tenta d'éliminer Pinhas... Alors, Dieu envoya un ange pour les attaquer et faire diversion... Voyant que plusieurs de ses agresseurs mouraient, Pin'has se mit à prier pour eux et l'effusion de sang s'arrêta. Pinhas s'adressa à D-ieu : « Maître du Monde, faut-il que 24.000 hommes meurent à cause de quelques pécheurs ? » Les enseignements de cette Guémara nous indiquent combien il est primordial de prier pour son prochain... Ces hommes pour qui Pin'has pria voulaient le tuer et furent exécutés justement pour éviter sa mort... Et cependant, dans sa grandeur d'âme, Pin'has ne supporta pas de les voir mourir l'un après l'autre et, c'est pourquoi, il supplia D-ieu « d'arrêter le massacre ». Son amour pour son prochain était tel qu'il ne supportait pas de voir des gens

souffrir, même si cela devait lui porter préjudice. A plus forte raison, nous devons prier pour notre prochain qui ne nous veut aucun mal et qui a sûrement besoin de notre aide !

## Elijah et Eliyah-ou

Dans le livre de la Torah le mot « Paix- Shalom » est écrite avec la lettre « Vav » qui est coupé en deux, la question a se posée est pourquoi le vav est coupé ? Nous savons que Pin'has est identifié au Prophète Eliyahou, et le nom du prophète porte en effet un vav. Seulement, dans six places dans les écrits de la Torah Yaâkov Avinou s'empara du vav de son nom, et désormais le Prophète Eliyahou est appelé Elijah. Yaâkov ne consentit à réintégrer le « vav » manquant qu'à l'heure où le Prophète Eliyahou viendra annoncer la rédemption Messianique qui va être B"H, au sixième millénaire. Alors seulement Elijah s'appellera définitivement Eliyahou. Rabbi Chimôn ben Lakish enseigne que l'Eternel dit à Elie : « Comme tu as fait la paix entre Moi et Israël dans ce monde, ainsi tu la feras à l'avenir. »

## Une Torah divine

Hachem demande à Moché Rabbénou de transmettre la direction du peuple d'Israël à Yéhochouâ. En général, tout père désire que son fils réussisse dans la vie, même s'il réussit encore mieux que lui, notamment au niveau de son couple et de son travail. Un père n'est pas jaloux de ses enfants. Bien au contraire, il en est fier. D'ailleurs, la Guémara (Sanhedrin 105b) nous cite au nom de Rav Yossi : « Un homme est jaloux de tout, sauf de son fils et de son élève ». Ainsi, Moché Rabbénou pensait que ses enfants étaient tout à fait aptes pour être les dirigeants du peuple d'Israël, et il aurait même pu leur faciliter les choses dans ce sens. Toutefois, il choisit de remettre cette responsabilité entre les mains de Yéhochouâ, comme le lui demanda Hachem. De cet événement, nous constatons que la Torah est d'origine divine ! En effet, si la Torah avait été écrite par Moché, il aurait naturellement donné la priorité à ses enfants pour diriger le peuple juif ! Le fait qu'il ait donné les pleins pouvoirs à Yéhochouâ est une preuve éclatante de sa soumission à Hachem, et donc du caractère divin de la Torah... (Rav Mordékhai Steboun)



## NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

RAHEL CHANTAL BAT DINA Z"l	23 TAMUZ - 19 JUIL
FORTUNATO BENALAL Z"l	24 TAMUZ - 20 JUIL
YOSSEF BENCHETRIT BAR HANNA Z"l	24 TAMUZ - 20 JUIL
HEATHER DEVORAH ACOCA BAT FREDA Z"l	28 TAMUZ - 24 JUIL
OVADIA HARARI BEN MERAV Z"l	29 TAMUZ - 25 JUIL

## KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté

## SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: Mme Denise Abenhaim pour la nahala de sa fille Rahel Chantal Bat Dina Z"l.

de leur père » (ibid. verset 7). Puis Hachem instruisit Moché d'intégrer la clause suivante dans les lois d'héritage de la Torah: Si un homme meurt et qu'il n'a pas de fils, tu donneras sa part à sa fille (ibid. verset 8).

## Une Réflexion - La Âmida

La prière, c'est le service du cœur. Comme l'explique le Maharal de Prague, la prière que l'homme adresse à D-ieu témoigne de sa sollicitude, de son attachement à l'Éternel et qu'il ne peut subsister que par D-ieu; et lorsque l'homme se met au service de D-ieu, il s'en approche et adhère à Lui. C'est ce qui lui assure sa vie matérielle et spirituelle. Prenez votre temps pour dire la Âmida avec ferveur. Mot à Mot doucement. Personne ne court après vous pour terminer le plus vite. Si vous avez terminé, S.V.P NE PARLEZ PAS ça dérange les autres. Ceci est bien pour VOUS, et aussi bien pour NOUS TOUS

## Kollel Hékhhal Shalom

Dédié à la mémoire de Éliran Elbaz Z"l. et de Yaacov Saltiel Z"l.

Tous les matins - Rav Asseraf:

8h30 Chiour après Chahrit Midrach paracha

9h00 Chiour du Daf Hayomi Tous les après-midis - Rav Asseraf

Cours d'Halakha une heure avant Minha TZURBA MERABANAN

Lundi soir cours des femmes à 19h30 Rav Asseraf

Cours des hommes: 20h00 Rav Bensimon

Mardi soir (cours mixte) à 19h30 Les rois d'Israël - Rav Asseraf

## Les cinq filles de Tselofh'ad

La Paracha de cette semaine, Pin'has, relate l'épisode des cinq filles de Tsélof'had : Ma'hla, Noâh, 'Hoglah, Milka et Tirtza. On ne sait pas grand-chose de la vie de ces filles, mais à un moment de l'histoire d'Israël, ces cinq filles ont eu une Grande Mérite, d'intégrer une clause dans la Torah. Tsélof'had appartenait à la génération née dans l'esclavage égyptien, libérée par l'Exode et à laquelle fut attribuée, en héritage éternel, la terre de Canaân. Bien que cette génération ne méritât pas de prendre elle-même possession de la terre, quand ses enfants traversèrent la rivière du Jourdain pour s'en emparer, ils agirent en tant qu'héritiers de leurs pères. Chaque famille reçut sa part dans la terre, en fonction du partage entre les 600,000 membres de la génération de l'Exode. Les lois de l'héritage, telles qu'elles avaient initialement été données dans la Torah, ne reconnaissaient comme héritiers que les fils et n'avaient donc réservé aucune part aux filles. Ma'hla, Noa, 'Hogla, Milka et Tirtza refusèrent cet état et abordèrent Moché avec une pétition : «Pourquoi le nom de notre père serait-il éliminé de sa famille sous prétexte qu'il n'a pas eu de fils ? Attribue-nous un héritage parmi les frères de notre père» (Bamidbar 27, 4). Moché présenta leur demande à D-ieu qui répondit: « Les filles de Tsélof'had parlent juste. Donne-leur... la part

## HORAIRE DES OFFICES 2025 - 5785

◆ **VENDREDI 18 JUILLET 2025 - 22 TAMOUZ 5785**

◆ **Allumage des Bougies: 20h20 (pas avant 19h04)**

Minha Kabbala Chabbat suivie d'Arvit: 18h30

◆ **CHABBAT 19 JUILLET 2025 - 23 TAMOUZ 5785**

Chahrit: 8h15 Cours Mixte 18h50 Min'ha: 19h50

Séouda Chélichite suivie d'Arvit

Fin de Chabbat 21h33 - Rabbenou Tam: 21h48

◆ **DIMANCHE 20 JUILLET 2025 - 24 TAMOUZ 5785**

Cha'harit 7h30 - Min'ha: 18h50 suivie d'Arvit

◆ **HORAIRE DES OFFICES DE LA SEMAINE**

Cha'harit: 6h00 - 7h00

Min'ha: 18h50 suivie d'Arvit

INFORMATION: [www.hekhalshalom.com](http://www.hekhalshalom.com)

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,

Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes

825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,

Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: [teknovar@videotron.ca](mailto:teknovar@videotron.ca)

Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de nos chers parents

Ovadia ben Merav Harari Z"l et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"l